

Pour diffusion immédiate

Contact

Blaine Bookey, Bureau des Avocats Internationaux
3769-6873
blaine@ijdh.org

Défense des droits de l'homme relâche un rapport exhaustif sur la crise de la violence sexuelle faites aux femmes et aux filles en Haïti après le séisme

3 août 2010, à Port-au-Prince, Haïti -

Plus de 6 mois après le tremblement de terre à Port-au-Prince, des milliers de femmes et filles déplacées vivent dans la peur du viol dans les camps que manqué l'éclairage, la confidentialité et la sécurité. La semaine dernière, le Bureau des Avocats Internationaux, l'Institut pour la Justice et la Démocratie en Haïti, MADRE, et d'autres partenaires a publié les résultats des missions d'enquête menées en Haïti en mai et juin.

Le Rapport, intitulé "Nos corps sont encore tout tremblant: la lutte contre le viol des femmes haïtiennes," est le premier rapport se concentrer exclusivement sur la crise de la violence contre les femmes haïtiennes et des filles dans les camps déplacés en Haïti. Les résultats présentés dans le rapport illustrent l'épidémie de viols dans les camps à travers de Port-au-Prince. En outre, le rapport documente l'échec du gouvernement d'Haïti, l'Organisation des Nations Unies, et autres membres de la communauté internationale à mettre en œuvre une riposte efficace.

Les victimes de viol qui vivent dans les camps a dit aux enquêteurs que le viol signalement à la police est un exercice futile. Beaucoup de femmes a déclaré que quand ils approchèrent de la police de l'aide, la police a déclaré qu'il n'y avait rien qu'ils puissent faire et le survivant doit retourner quand elle avait identifié ou capturés leur agresseur. Une femme a déclaré que l'agent avec qu'elle a parlé renoncé sa responsabilité. Il lui a dit que c'était le problème du président d'Haïti, René Préval.

Pour la dernière semaine, les avocats avec l'Institut et MADRE, de retour en Haïti de poursuivre les efforts de plaider pour le droit des femmes haïtiennes à vivre à l'abri de la violence et de recueillir des preuves supplémentaires en préparation pour le dépôt d'un litige au nom des victimes d'agression et de présenter les conclusions du rapport de l'ONU et des autres. L'ONU a annoncé dans la presse qu'ils se penchent sur ce problème, comme on le voit par deux arrestations récentes. Cependant, la semaine dernière, la Police des Nations Unies a relâché un suspect, qui avait été identifié par plusieurs habitants du camp, affirmant qu'il n'avait pas été «accusé».

Lorsque l'Etat ne parviennent pas à traduire les coupables en justice, ils implicitement cautionner une telle violence. Cela donne lieu à l'impunité qui facilite de nouvelles violences et normalise la violence contre les femmes. Les femmes, surtout des femmes pauvres, ont été exclus de la pleine participation et le leadership dans les efforts de secours. N'ayant pas d'autres options, les groupes de femmes, comme KOFAVIV, ont eu recours à la prise en charge de leur propre sécurité, y

compris les femmes à escorter les salles de bains et d'organiser des groupes d'hommes à prendre des postes de patrouille de leurs domaines. Bien que ces efforts se sont révélés pour dissuader le viol, la capacité de ces groupes est limitée et sans aide supplémentaire du gouvernement d'Haïti et la communauté internationale, l'épidémie de viols se poursuivront.